



Séminaire : « Le rôle des organismes indépendants en matière de déontologie de la sécurité »

Les 27 et 28 mai 2013

*Au Conseil supérieur du notariat
60 Boulevard de la Tour-Maubourg, 75007 Paris*

Le Défenseur des droits organise à Paris une rencontre réunissant 10 de ses homologues sur sa mission déontologie de la sécurité. Il s'agira pour chaque institution de présenter ses compétences, pouvoirs et activités et de débattre ensuite sur des thématiques d'intérêt commun.

Institutions invitées :

- Belgique – Comité P
- Danemark – Independent Police Complaints Authority
- Espagne – Defensor del Pueblo,
- Estonie – Chancellor of Justice,
- Angleterre et Pays de Galles – Independent Police Complaint Commission,
- Irlande - Garda Síochána Ombudsman Commission,
- Québec – Commissaire à la déontologie
- Suisse – Commissariat à la déontologie
- Conseil de l'Europe - Direction des Droits de l'Homme et Etat de droit

PROGRAMME

(L'interprétation sera prévue de l'Anglais vers le Français et du Français vers l'Anglais)

Le 27 mai 2013

12.00 : Arrivée des participants au CSN

12.30-13.30 : Accueil Café et sandwich à disposition

13.30-13.45 : **Ouverture des travaux, Dominique Baudis, Défenseur des Droits**

13.45-14.15 : Tour de Table et Présentation des institutions présentes

14.15-14.30 : **Conseil de l'Europe : Fabrice KELLENS**, Secrétaire Exécutif adjoint,
Comité européen pour la prévention de la torture,
*« Les organismes indépendants en matière de déontologie de la sécurité,
une approche européenne »*

14.30-16.00 : **Thématique 1 : Sanctions disciplinaires**

**Propos Introductif : Françoise MOTHERS, Adjointe en charge de la déontologie de la
sécurité, Défenseur des droits**

14.40-15.10 : **Québec – Claude SIMARD**, Commissaire à la déontologie,
Commissaire à la déontologie,
« Le Commissaire à la déontologie policière au Québec »

15.15-16.00 : Débat / Discussion

16.00-16.20 : Pause-café

16.20-18.30 : **Thématique 2 : Modes alternatifs de résolution des litiges entre les citoyens
et les forces de l'ordre**

**Propos Introductif : Benoît NARBÉY, Chef du pôle déontologie de la sécurité,
Défenseur des droits**

16.30-16.45 : **Irlande – Carmel FOLEY**, Commissaire,
Garda Síochána Ombudsman Commission,
« Le règlement amiable »

16.50-17.05 : **Suisse – Louis GAILLARD**, Commissaire à la déontologie,
Commissariat à la déontologie,
*« Le projet de modification du Commissariat à la déontologie du Canton
de Genève en “organe de médiation” »*

17.10-17.25 : **Angleterre – Nicholas LONG**, Commissaire,
Independent Police Complaint Commission,
« Les possibilités de résolution amiable »

17.25-18.30 : Débat / Discussion

19.00 : Diner (Restaurant - Chez Françoise)

Chez Françoise

Esplanade des Invalides,

Aérogare Air France - Rue Robert Esnault-Pelterie

75007 Paris

Le 28 mai 2013

8.30 : Accueil café

9.00-10.30 : Thématique 3 : Les palpations et fouilles

**Propos Introductif : Benoît NARBÉY, Chef du pôle déontologie de la sécurité,
Défenseur des droits**

09.05-09.20 : **Estonie – Jaanus KONSA**, Conseiller auprès du Chancellor of Justice
Chancellor of Justice

« Fouilles et respect de la dignité des personnes détenues »

09.25-09.40 : **Espagne – Carmen MARÍN**, Conseillère Technique
Defensor del Pueblo

« Les Fouilles »

09.45-10.15 : Débat / Discussion

10.15-10.30 : Pause-café

10.30-12.00 : Thématique 4 : L'utilisation de moyens de force intermédiaire (lanceur de balles de défense et pistolet à impulsions électriques)

**Propos introductif : Françoise MOTHEs, Adjointe en charge de la déontologie de la
sécurité, Défenseur des droits**

10.40-10.50 : **Espagne – Carmen MARÍN**, Conseillère Technique
Defensor del Pueblo

« L'utilisation de moyens de force intermédiaire : Introduction sur le lanceur de balles de défense »

10.55 – 11.10 : **Angleterre – Nicholas LONG**, Commissaire,
Independent Police Complaint Commission,

« L'expérience britannique du pistolet à impulsions électriques »

11.15- 11.30 : **France – Samantha ENDERLIN**, Rapporteur,

Pôle Déontologie de la sécurité, Défenseur des droits

Présentation du rapport : *« Trois moyens de force intermédiaire
Pistolet à impulsions électriques Taser X26, Flash-Ball superpro et
Lanceur de balles de défense 40x46 mm »*

11.30-12.00 : Débat / Discussion

12.00-12.15 : Clôture des travaux et Présentation de la Résolution, **Dominique Baudis**,
Défenseur des Droits

13.30-14.30 : Buffet déjeunatoire au DDD

Défenseur des droits

7, rue Saint-Florentin

75 008 Paris

14.30 : Départ des participants